

Les enjeux éthiques de la recherche-action

Par Florence Piron, Professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval

L'éthique n'est pas la déontologie et ne vise pas à réguler les comportements. Ce n'est pas non plus un système de valeurs altruiste ou charitable, ni un équivalent laïc du terme « bien ». C'est un art d'interprétation de l'action individuelle ou collective sous l'angle des valeurs et du vivre-ensemble, de l'aspiration à une vie bonne, pour et avec autrui, dans des institutions justes, comme dirait Paul Ricoeur (2015). La réflexion éthique permet de nommer des enjeux, c'est-à-dire de mettre au jour des choix possibles entre des voies d'action qui incarnent des valeurs différentes. De ce point de vue, la recherche-action est partie prenante de trois familles distinctes d'enjeux éthiques, relatives à son statut et à sa place dans le monde scientifique, à la façon dont elle est pratiquée et diffusée, ainsi qu'à ses contributions aux enjeux éthiques contemporains.

Une pratique de recherche qui exprime un engagement personnel

Même si pour certains, la recherche-action est une méthode qualitative parmi d'autres avec ses atouts et ses défauts (Morrisette, 2013), pour la plupart de ceux et celles qui la pratiquent, faire un tel choix exprime un engagement personnel qui relève de leurs valeurs, de leur vie de citoyenne ou citoyen. Ces praticiens et praticiennes refusent alors la séparation conventionnelle entre le « vrai monde » et le monde de la recherche, entre l'action et l'analyse, entre l'implication et l'observation. Il ne s'agit pas ici de la coupure entre qualitatif et quantitatif, car il existe de nombreuses recherches qualitatives très positivistes dans leur volonté de neutralité ou d'évitement des « biais » (Brière, Lieutenant-Gosselin & Piron, 2019). La recherche-action engagée se situe délibérément aux marges du cadre normatif en vigueur dans le monde scientifique actuel, à savoir le positivisme institutionnel qui est basé sur la coupure entre « sachants » et « non-sachants », entre enjeux scientifiques et enjeux sociaux (Piron, 2005, 2019).

Refusant cette coupure qu'elle juge inutile et artificielle, la recherche-action engagée considère que tout savoir, y compris celui produit par les scientifiques, est toujours situé dans un contexte constitué d'enjeux réels d'où des besoins ou des désirs de savoirs peuvent émerger. Il devient donc tout à fait légitime de partir de ces enjeux pour construire des questions de recherche, y compris avec des partenaires non universitaires (ce qui donne alors la recherche-action participative). Une telle ouverture sur la société est un choix d'ordre éthique pour des personnes formées à en craindre les effets sur le travail scientifique.

La recherche-action, à la différence de la recherche-développement, implique en général des partenaires de la société civile à but non lucratif et des acteurs et actrices en position marginalisée ou subalternisée; elle travaille sur des sujets qui les intéressent ou qui comptent pour eux et elles (Gélineau, Dufour, & Bélisle, 2012). En tout cas, elle se donne très rarement comme priorité l'innovation technologique ou le big data qui font les délices actuels de l'économie du savoir (Piron, 2011). Elle vise plutôt à faire entendre des voix ou des points de vue peu entendus dans l'espace public ou le monde scientifique, que ce soit pour améliorer la qualité de la recherche ou dans une visée démocratique.

Les inégalités épistémiques comme point de sensibilité

La deuxième famille d'enjeux éthiques concerne la manière dont une recherche-action, qu'elle soit engagée ou méthodologique, est pratiquée, écrite, publiée et diffusée. Dans le cas des recherches-actions conduites avec des personnes en position subalternisée, les inégalités épistémiques deviennent un point hypersensible que la volonté de co-construction tente de contrebalancer (Godrie & Dos Santos, 2017). En effet, dans une situation d'enquête scientifique, les savoirs et la parole de la personne dont le métier est de faire de la recherche sont souvent dominants par rapport à la parole ou aux savoirs de la personne extérieure au monde universitaire. Les savoirs scientifiques se définissent même par leur capacité à analyser cette parole objectivée, c'est-à-dire à lui attribuer une autre signification, à comprendre « ce que cette parole veut vraiment dire ». N'est-ce pas là le sens même de la démarche des sciences sociales que de comprendre ce qui « se cache » derrière les mots des acteurs et actrices sociales ? Dans un tel contexte, il serait très facile au chercheur ou à la chercheuse de (re)produire une forme d'appropriation de la parole recueillie qui, surtout si elle émane de groupes en situation subalterne, se déploie parfois timidement ou d'une manière qui lui est peu compréhensible. Inversement, une parole traitée avec respect, écoute et sérieux dans une recherche-action de type participatif peut créer un effet d'empowerment, notamment dans le cas des récits de vie^[1]. La manière dont la recherche est analysée et diffusée offre aussi des choix d'ordre éthique aux chercheurs et chercheuses. Certain-e-s proposent de mener une co-analyse des données, avec patience et respect. Est-ce vraiment possible ?

2

Mais c'est surtout sur le plan de la publication que des chemins divergents apparaissent et que les enjeux professionnels du métier de chercheur ou chercheuse resurgissent, parfois aux dépens de l'engagement citoyen. Combien de praticiens ou de praticiennes de la recherche-action se soucient, par exemple, de l'accessibilité de leurs textes scientifiques aux personnes avec qui ils et elles ont travaillé ou qui pourraient vouloir les lire ? La question du libre accès est très méconnue dans le monde de la recherche-action (Piron, 2017).

Ces enjeux professionnels apparaissent aussi dans la temporalité d'une recherche-action : les scientifiques se sentent obligés d'adopter les cadres imposés par le système de financement (projets d'une durée limitée, production de résultats et de rapports), alors que la recherche dans l'action devrait plutôt suivre la temporalité de l'action, même si elle est moins contrôlable...

Tracer un chemin vers une recherche scientifique nourrissant le vivre-ensemble

La dernière famille d'enjeux éthiques concerne la contribution de la recherche-action aux grands enjeux éthiques collectifs du monde contemporain, notamment les changements climatiques, les inégalités sociales et les fractures sociales que sont le racisme, le sexisme et le néocolonialisme. La recherche-action, même dans sa version méthodologique, se révèle ici comme dotée d'un pouvoir singulier que n'ont pas du tout les autres formes de recherche : celui de créer du lien social et de le réintégrer dans l'activité de création des savoirs dont nous avons tous ensemble besoin pour affronter ces problèmes collectifs. En privilégiant la coopération, la collaboration, le partenariat, l'écoute, la négociation, la co-construction, en somme le « avec », et en refusant la séparation entre l'éthique (les valeurs) et le savoir, la recherche-action trace un chemin vers une science nourrissant la reliance, le vivre-ensemble, le sentiment de faire partie d'une humanité commune (Morin, 2014; Piron, 2019; Sarr, 2016).

De ce point de vue, il faut non seulement l'encourager, l'appuyer (et la financer), mais son principe devrait s'étendre aux autres missions de l'université, notamment l'enseignement et la gestion. Par exemple, l'enseignement-action proposé par les boutiques des sciences (qui permet à des classes de réaliser des projets avec et pour des organismes de la société civile) bénéficierait à toutes les modalités d'enseignement dans une université qui souhaite concrétiser sa responsabilité sociale (Piron, 2016). L'autre pouvoir de la recherche-action, c'est de reconnecter le chercheur ou la chercheuse avec sa citoyenneté, avec les valeurs de sa communauté et de l'humanité. Elle porte donc en elle la promesse d'une réhumanisation de la recherche au service du bien commun.

3

[1] Ce paragraphe est tiré d'un chapitre sous presse : « Les récits de vie peuvent-ils être des outils de résistance aux injustices épistémiques et de changement social »?

Bibliographie indicative :

- Brière, L., Lieutenant-Gosselin, M., & Piron, F. (sous la dir.). (2019). *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec : Éditions science et bien commun. Consulté à l'adresse <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/neutralite/>
- Gélineau, L., Dufour, É., & Bélisle, M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches qualitatives*, vol. 13, p.33-54.
- Godrie, B., & Dos Santos, M. (2017). Présentation : Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. *Sociologie et sociétés*, 1, vol. 49, p.7-31. <https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- Morin, E. (2014). *La Méthode*, t. 06 [nouvelle édition]: Éthique. Points Seuil.
- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative: Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Nouvelles pratiques sociales*, 2, vo.25, p. 35. <https://doi.org/10.7202/1020820ar>
- Piron, F. (2005). Savoir, pouvoir et éthique de la recherche. In Alain Beaulieu (sous la dir.), *Michel Foucault et le contrôle social*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 130-150. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00806359>
- Piron, F. (2011). La citoyenneté scientifique contre l'économie marchande du savoir. Un enjeu d'éthique publique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 1, vol. 12, p.79-104. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.240>
- Piron, F. (2016). Les boutiques des sciences et des savoirs, au croisement entre université et développement local durable. In Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte justice, au service du développement local durable (Florence Piron, Samuel Regulus et Sophie Dibounje Madiba). Québec : Éditions science et bien commun.

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/les-boutiques-des-sciences-et-des-savoirs-au-croisement-entre-universite-et-developpement-local-durable/>
Piron, F. (2017, juin 28). *Le libre accès aux publications scientifiques*.
<http://policyoptions.irpp.org/magazines/june-2017/le-libre-acces-aux-publications-scientifiques/>
Piron, F. (2019). L'amoralité du positivisme institutionnel. L'épistémologie du lien comme résistance. In *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* (Laurence Brière, Mélissa Lieutenant-Gosselin et Florence Piron). Québec : Éditions science et bien commun. Consulté à l'adresse <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/neutralite/chapter/piron/>
Ricoeur, P. (2015). *Soi-même comme un autre*. Paris : Points.
Sarr, F. (2016). *Afrotopia*. Paris : Philippe Rey.

Article accessible sur le site www.recherche-action.ch